
La radio numérique terrestre: chance ou menace pour les radios associatives ?, par Patrick Lonchamp

By Mediapart

Published: 15/02/2008 - 19:59

On parle souvent de l'audiovisuel, mais il n'en demeure pas moins que l'audio sans le visuel, c'est-à-dire les radios et les radios associatives tout particulièrement, sont touchées par la suppression de la publicité sur le service public car c'est par cette même publicité que le Fonds de Soutien à l'Expression Radiophonique (FSER) aide au fonctionnement de presque un millier de radios en France. L'inquiétude du service public est grande; celle des associatives encore plus, car c'est le réseau même de ces Radios qui peut être remis en cause. D'autre part, les radio associatives sont inquiètes car le coût du passage de l'analogique au numérique va être un point d'achoppement pour ces petites structures qui ont déjà bien du mal à survivre. Remise en cause voire disparition de celles-ci.

Disparition qui pourrait être dû au progrès technique, suite à l'annonce faite par Christine Albanel, ministre de la Culture et de la Communication pour le lancement de la RNT, la radio numérique terrestre, et la signature de l'arrêté visant à déterminer le TDMB comme norme technique retenue pour sa diffusion en France. Le GRAM (Groupement des radios associatives de la métropole Nantaise), a réalisé sur Nantes des expérimentations dans le but de déterminer les capacités d'accueil, la qualité du signal, la couverture, les données associées des différentes normes mises en concurrence, le DAB+ et le T-DMB.

A l'évidence, selon Pierre Boucard, président du GRAM, le DAB+ semblait le plus adapté, pour des raisons de coût, de capacité d'accueil, et des possibilités offertes dans le domaine des données associées. Sans être convaincu pour autant par la pertinence du T-DMB pour la radio, le GRAM souhaitait, comme la norme « DAB » le permet, laisser la liberté à chaque éditeur de choisir la norme qui lui semblait la plus adaptée à ses besoins, ensuite des aménagements auraient pu être faits, selon les usages et selon le marché... L'auditeur aurait fait son choix, et nous aurions pu imaginer une évolution d'une norme à l'autre en tout simplicité! Le ministère de la Culture en a décidé autrement.

Décision fondée en partie sur le fait que les radios associatives ne représentent que 2% de l'audience. Le GRN (Groupement des Radios Numériques) composé des majors comme RTL, NRJ, Radio-France et Europe1, et qui représentant 97 % de l'audience nationale, a certainement lourdement contribué à ce que le TDMB soit la norme exclusivement choisi. Il se peut qu'aujourd'hui Radio France s'en mordent les doigts.

Pierre Boucard, au nom du Gram, pense que pour garder leur indépendance, les radios locales doivent être en capacité de « *s'auto diffuser* », dans ce cas les fonds qui seront débloqués par le

gouvernement, pour donner l'accès au numérique aux acteurs les plus fragiles, devraient avoisiner les 30 000 000 €. Selon nos calculs, le coût d'investissement par station pour une diffusion en T-DMB est d'environ 32 000€, sachant que près de 600 radios pourraient prétendre accéder à ce fond, l'enveloppe globale.

Nous en revenons donc à notre point de départ, avec la perte des subsides issue de la publicité du service public : comment cela va-t-il se faire alors que Madame la ministre s'est engagé à soutenir les radios de catégories A : *« Le gouvernement portera donc une attention toute particulière aux acteurs les plus fragiles, notamment les radios associatives, qui ne doivent pas rater ce tournant essentiel, faute de moyens »*.

Patrick LONCHAMPT

<http://longfield.over-blog.fr/>